

**PLAN DE GESTION DE LA RARETE DE L'EAU**

**TABLEAU DE SUIVI**

| Les 26 actions du plan | Référénts de l'action | Type action | Action locale | Etat d'avancement | Calendrier |
|------------------------|-----------------------|-------------|---------------|-------------------|------------|
|------------------------|-----------------------|-------------|---------------|-------------------|------------|

**AXE 1 – Une priorité à l'eau potable**

|          |   |      |               |  |  |          |
|----------|---|------|---------------|--|--|----------|
| <b>1</b> | Compléter le Code de l'environnement en affirmant à l'article L.211-1 II la priorité à l'eau potable par rapport aux autres usages                                      | MAGE | Législatif    |  | Amendement LEMA rédigé   | Eté 2006 |
| <b>2</b> | Citer explicitement l'aide aux économies d'eau, notamment la lutte contre les fuites dans les réseaux, dans les missions des agences de l'eau                           | MAGE | Législatif    |  | Article 36   | Eté 2006 |
| <b>3</b> | Assurer une prise en compte prioritaire de l'alimentation en eau potable dans l'exploitation des retenues et le cas échéant lors du renouvellement de leurs concessions | MAGE | Réglementaire |  | Au cas par cas lors du renouvellement des concessions<br>Inventaire/synthèse national des barrages et volumes fonction usages à lancer ? |          |

**AXE 2 – Une gestion économe de l'eau et un partage entre les différents usages**

|           |   |                    |               |     |   |  |
|-----------|---|--------------------|---------------|-----|---|--|
| <b>4</b>  | Prendre en compte dans les constructions nouvelles les économies d'eau en s'appuyant sur les expériences positives des opérations HQE   | Délégation DD/MAGE |               |     |   |  |
| <b>5</b>  | Valoriser la réutilisation des eaux usées des communes dans les labels développement durable ou environnement existants   | Délégation DD/MAGE |               |     |   |  |
| <b>6</b>  | Rendre obligatoire la pose pour chaque logement de compteurs d'eau froide en immeubles collectifs neufs   | MAGE               | Législatif    |     | Amendement LEMA rédigé  | Eté 2006   |
| <b>7</b>  | Sensibiliser tous les usagers aux économies d'eau par des campagnes de communication, notamment des agences de l'eau  | DE                 | Communication |     | DAE 16/11   | 1er trim 2006  |
| <b>8</b>  | Signer une charte nationale avec les gestionnaires de golfs comportant des mesures d'économies techniquement validées pouvant être mises en œuvre   | MAGE - JCV         | Communication |     | En cours rédaction<br>Réunions programmées 15/11 et 13/12   | Janvier 2006   |
| <b>9</b>  | Favoriser à l'échelle des bassins versants une gestion collective des ressources en eau accompagnée de pratiques environnementales adaptées. Il s'agit notamment de confier à un organisme mandataire associant les irrigants d'un périmètre adapté, la répartition des volumes d'eau d'irrigation et la définition d'actions environnementales qui améliorent la gestion de l'eau  | MAGE               | Législatif    |     | Article 14<br>Décret en cours rédaction   | Eté 2006   |
| <b>10</b> | Répercuter sur l'ensemble des préleveurs agricoles d'un bassin, bénéficiaires directement ou indirectement du projet, le coût d'une retenue de substitution, pour assurer une cohérence entre les pompages individuels et les retenues collectives  | MAGE               | Législatif    |     | Amendement LEMA en cours  | Eté 2006   |
| <b>11</b> | Améliorer la gestion de l'espace agricole pour optimiser l'utilisation de l'eau du sol et améliorer l'efficacité de l'irrigation. A cet effet, dans le cadre du plan de modernisation environnementale des équipements dans le secteur végétal annoncé par le Premier Ministre, les agriculteurs seront notamment encouragés à adopter des pratiques raisonnées et une meilleure conduite de l'irrigation   | MAGE + MAP         | Etudes        |     |   |  |
| <b>12</b> | Valoriser les résultats des programmes de recherche relatifs à l'adaptation des cultures au climat et aux sols en définissant bassin par bassin, avec les organismes professionnels agricoles, les conditions opérationnelles de mise en œuvre de ces résultats. Cette mesure doit permettre de faire progresser les techniques d'irrigation et de réduire la vulnérabilité des systèmes de culture actuels par une action sur les structures de production, les assolements, la sélection génétique, les pratiques culturales, etc.... Il conviendra par exemple de s'interroger sur l'adéquation de certaines cultures à des sols superficiels à faible réserve hydrique. | MAGE               | Etudes        |     | Lancement d'un programme de recherche structuré prolongeant et intégrant les initiatives existantes sur le modèle du programme EPR (comité d'orientation + comité scientifique) | 2006   |
| <b>13</b> | Réduire les volumes d'eau affectés à l'irrigation dans certains bassins particulièrement critiques, que ce soit pour l'alimentation des captages ou pour la préservation du milieu aquatique. Des aides financières pourront être mises en place (mesures agri-environnementales, agences de l'eau). Ces réductions de volumes pourront si nécessaire prendre un caractère obligatoire,   | MAGE + AE          |               | Oui | DAE 16/11<br>Déclinaison BV prioritaires<br>Courrier PCB rédigé   | Définition janvier 2006<br>Programme mars 2006<br>Actions + CB juin 2006 |

|    | Les 26 actions du plan   | Référents de l'action  | Type action | Action locale | Etat d'avancement   | Calendrier   |
|----|--|------------------------|-------------|---------------|---|--|
| 14 | Favoriser la création de retenues de substitutions dès lors qu'elles sont gérées de manière collective dans des bassins versants où cela est écologiquement faisable et dans des conditions économiques rationnelles. Les agences de l'eau réaliseront des études d'impact globales par bassin versant permettant d'identifier les bassins et les mesures appropriés, dans l'esprit d'une gestion globale et équilibrée respectant les milieux naturels, et se verront assigner cette priorité pour leur 9ème programme. | MAGE + MAP             | Etudes      | Oui           | DAE 16/11<br>Déclinaison BV prioritaires<br>Courrier PCB rédigé   | Définition janvier 2006<br>Programme mars 2006<br>Actions + CB juin 2006 |
| 15 | Sur l'initiative des collectivités et en partenariat l'ensemble des usagers, permettre au préfet d'instaurer des zones de sauvegarde quantitatives pour préserver dans les bassins d'alimentation les volumes nécessaires pour alimenter en eau les populations dans de bonnes conditions.   | MAGE                   | Législatif  |               | Article 14<br>Fusion avec aire alimentation   | Été 2006   |
| 16 | Lancement par les opérateurs électriques, notamment EDF, d'un programme de recherche puis d'investissements économiquement raisonnables sur la réduction de la consommation d'eau dans le refroidissement des centrales de production électrique, et la réduction de l'impact des rejets sur les milieux   | EDF                    | Etudes      |               | Réunion à programmer avec EDF   |  |
| 17 | Intensifier les programmes d'étude et d'action pour les filières industrielles les plus consommatrices en eau sur la réduction des prélèvements. Au-delà du programme actuel de réduction des consommations des principales entreprises consommatrices d'eau, il convient de disposer d'éléments de comparaison et de bonnes pratiques permettant d'identifier les secteurs qui utilisent le plus d'eau et la nature des économies   | MAGE+DPPR+AE           | Etudes      |               | Courrier DAE<br>DPPR + min Industrie  | 2006   |
| 18 | Identifier les possibilités de transferts d'eau sur le territoire métropolitain entre zones et usages pour les ouvrages de stockage existants.   | MAGE - MAP - Industrie | Etudes      |               | Inventaire/synthèse national des barrages et volumes fonction usages à lancer ? À croiser avec action 3 | 2006   |
| 19 | Renforcer les capacités d'intervention des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux pour la gestion quantitative de l'eau.   | DE                     | Législatif  |               | Article 32  | Été 2006   |
| 20 | Simplifier les redevances prélèvement et les moduler, tant géographiquement que dans le temps, en fonction des enjeux du milieu au regard des investissements nécessaires et des coûts induits pour la bonne gestion de la ressource en eau, afin d'établir un lien fort entre le niveau de la redevance et ces enjeux   | MAGE                   | Législatif  |               | Article 37§5  | Été 2006   |
| 21 | Améliorer le dispositif de gestion de crise sécheresse à partir du retour d'expérience de 2005   | MAGE                   | Etudes      |               | Projet lettre de mission + note ministre rédigé   | mars 2006  |
| 22 | Améliorer le Réseau d'Observation de Crise des Assecs de cours d'eau et davantage l'intégrer dans les arbitrages locaux pour mieux tenir compte de l'impact de la sécheresse sur les milieux aquatiques.   | CSP                    | Etudes      |               | En cours CSP  | mars 2006  |

### AXE 3 – Une meilleure valorisation de l'eau

|    |  |                       |                |  |  |           |
|----|--|-----------------------|----------------|--|--|-----------|
| 23 | Développer la récupération et l'utilisation des eaux de pluie pour certains usages (arrosage, nettoyage des sols, ...)   |                       |                |  |  |           |
|    | - Définir dans des guides techniques les conditions sanitaires, techniques et économiques permettant la récupération et l'utilisation des eaux de pluie<br>- Mise en place, le cas échéant, d'une aide des agences pour les projets industriels ou collectifs  | Santé (CSHPF)<br>MAGE | Réglementaire  |  | Réunion santé à programmer<br>Note DAE Décembre ou janvier       | 2006      |
| 24 | Développer la réutilisation des eaux usées traitées en définissant les conditions sanitaires, techniques et économiques justifiant le recours à leur utilisation, en menant des opérations pilotes, et en élaborant un guide technique.  | Santé + MAGE          |                |  | Décret Santé à paraître  |           |
| 25 | Définir les conditions techniques et économiques justifiant le recours à la désalinisation à partir d'exemples d'utilisation   | MAGE et Santé         |                |  | Synhèse des exemples existant en France                          | 2006      |
| 26 | Mieux valoriser les eaux souterraines  |                       |                |  |  |           |
|    | - évaluer le taux d'exploitation des principales nappes souterraines afin de connaître les possibilités d'exploitation supplémentaire, notamment en cas d'urgence dans l'alimentation en eau potable<br>- étudier les possibilités de recharge artificielle des nappes   | MAGE<br>MAGE          | Etude<br>Etude |  | Etude BRGM<br>Cahier des charges rédigé,<br>En cours<br>BRGM ?   | mars 2006 |
|    | Elaborer au niveau européen un document synthétique sur la gestion de la rareté de l'eau en période de crise et sur le long terme. Ce document se fondera sur les travaux d'un groupe de travail co-animé par la France et l'Italie et permettra d'identifier et de diffuser les bonnes pratiques en la matière en Europe. | MAGE                  |                |  | Travaux en cours groupe water Scarcity<br>Conclusions début 2006 | 2006      |